

Condamnation de Kokopelli – la Nature est le Bien commun de l'Humanité

Écrit par Mathieu Agostini
Jeudi, 16 Mai 2013 11:00

L'association KOKOPELLI sauvegarde, avec ses adhérents et ses sympathisants, plus de 2500 variétés de semences qui risquent de disparaître. Elle vient d'être condamnée sévèrement pour avoir commercialisé des semences anciennes qui n'appartiennent pas au catalogue des semences autorisées par la législation. Elle doit ainsi verser 12.000€ pour le grainetier Baumaux et 23.000€ pour l'Etat et la Fédération des Industriels de la Semence (FNPSPF).

En 2007, l'association était déjà condamnée. L'histoire qui opprime les résistants se répète aujourd'hui au nom de la "concurrence déloyale". Que sont ces lois qui gouvernent les logiques des bourreaux lorsque les semences anciennes sont autant de solutions concrètes qui concourent à assurer la souveraineté alimentaire, face aux dérèglements climatiques et à l'augmentation de la population mondiale ?

A travers la condamnation de Kokopelli, le message envoyé est terrible en considérant que les semences, autrement dit, les graines de la biodiversité, font partie des biens privés enchaînés à l'avidité des industriels, à la gravité du marché et aux règles absurdes qui le régissent au mépris de l'intérêt général. Autrement dit, en refusant de libérer l'accès aux semences anciennes pour tout un chacun, le jugement applique la loi libérale et considère que la souveraineté à se nourrir est un droit soumis au dictat des profits. Il sanctionne avec lui l'idée qu'il existe des propriétaires de la Nature et que ces propriétaires en sont les destructeurs.

Pour le Parti de Gauche et ses élus locaux la Nature ne peut être prise en otage pour des intérêts financiers, il s'agit du bien commun de l'Humanité. Nous soutenons Kokopelli qui oeuvre à faire fleurir les résistances. Cette condamnation est scandaleuse.